



BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN MARS 2023

Avertissement : les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant.

LOCAUX AUTORISÉS

Au cours du 1^{er} trimestre 2023, 778 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés dans le Grand Est, surface stable par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Comparées au 4^e trimestre 2022, les autorisations de locaux sont en légère progression (+2 %). Elles sont largement supérieures à la moyenne des surfaces autorisées au 1^{er} trimestre sur les dix dernières années (+12 %). Au niveau national, les autorisations de locaux sont stables entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023. À l'échelle départementale, les autorisations sont en hausse dans six départements sur dix. La progression est très marquée dans la Haute-Marne (+73 %), la Meuse (+42 %) et la Marne (+34 %) par rapport au Bas-Rhin (+14 %), à l'Aube

(+10 %) et au Haut-Rhin (+7 %). Les autres départements sont en repli, de 50 % dans les Vosges à 18 % en Meurthe-et-Moselle. En cumul annuel, d'avril 2022 à mars 2023, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 3,6 millions de m² dans le Grand Est, soit un recul 7 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, comparé à la moyenne des cumuls annuels enregistrés au même trimestre sur les dix dernières années, le cumul annuel à fin mars 2023 est en forte hausse (+23 %). Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en progression de 3 % entre mars 2022 et mars 2023. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Bas-Rhin et la Marne enregistrent des hausses respectivement de 3 % et 27 % du cumul annuel à fin mars 2023 par rapport à fin mars 2022. Dans le même temps, la Moselle et le Haut-Rhin affichent un repli de 4 % et 35 % sur la même période.

Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	janvier - mars 2023		12 derniers mois (avril 22 à mars 22)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	29 000	-47	143 000	-33
Aube	58 000	10	181 000	-47
Marne	157 000	34	533 000	27
Haute-Marne	11 000	73	97 000	6
Meurthe-et-Moselle	54 000	-18	373 000	6
Meuse	25 000	42	112 000	103
Moselle	106 000	-19	576 000	-4
Bas-Rhin	232 000	14	918 000	3
Haut-Rhin	81 000	7	427 000	-35
Vosges	26 000	-50	276 000	-4
Région Grand Est	778 000	0	3 636 000	-7
France entière	8 914 000	0	40 110 000	3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

LOCAUX COMMENCÉS

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier dans la région Grand Est s'établissent à 509 000 m² au cours du 1^{er} trimestre 2023, en hausse de 4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Comparées au 4^e trimestre 2022, les surfaces commencées sont en progression de 6 %. Elles sont également en hausse de 8 % par rapport à la moyenne des premiers trimestres des dix dernières années. Au niveau national, les constructions de locaux sont en repli de 13 % entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023.

Au niveau départemental, les mises en chantier sont en augmentation dans six départements sur dix. La hausse varie de +7 % dans le Haut-Rhin à +103 % dans la Meuse. Dans le Bas-Rhin, qui concentre à lui seul 45 % des surfaces

commencées, le cumul trimestriel est en hausse de 58 % entre fin mars 2022 et fin mars 2023.

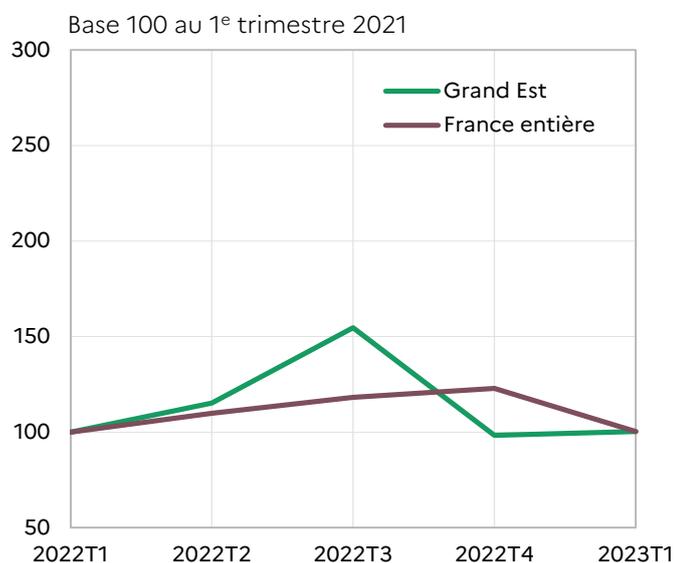
En cumul annuel, d'avril 2022 à mars 2023, les surfaces commencées des locaux non résidentiels dans la région Grand Est s'élèvent à 2,1 millions de m², en recul de 4 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due particulièrement au fort repli des constructions de locaux en Moselle (-46 %). Elle masque des évolutions contrastées pour les autres départements. Ainsi, le cumul annuel des surfaces commencées est en forte hausse dans le Haut-Rhin (+27 %) et dans la Meuse (+44 %). Dans le Bas-Rhin, qui concentre sur son territoire 28 % des surfaces commencées, la hausse est de 11 %. Dans les autres départements, la tendance varie de -26 % dans les Vosges à +17 % en Haute-Marne.

Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

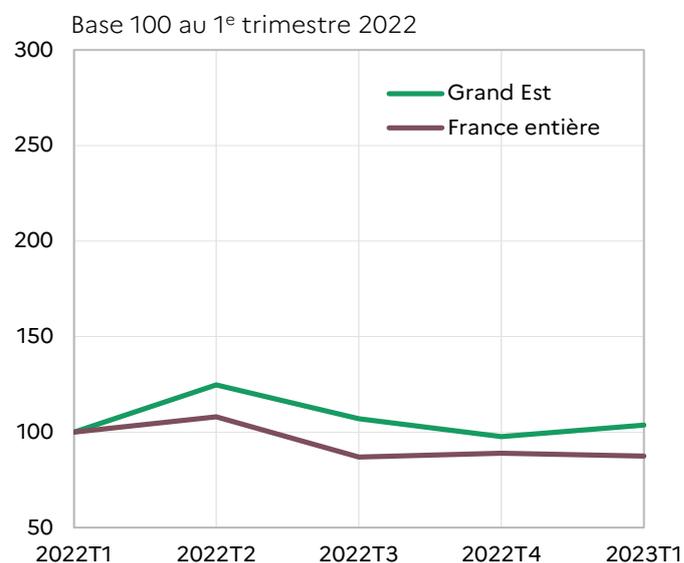
Surface de plancher des locaux commencés	janvier - mars 23		12 derniers mois (avril 22 à mars 23)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	17 000	-49	122 000	6
Aube	18 000	12	118 000	-17
Marne	60 000	20	247 000	-3
Haute-Marne	11 000	21	76 000	17
Meurthe-et-Moselle	22 000	-25	164 000	16
Meuse	18 000	103	78 000	44
Moselle	47 000	-41	241 000	-46
Bas-Rhin	228 000	58	605 000	11
Haut-Rhin	61 000	7	340 000	27
Vosges	27 000	-57	134 000	-26
Grand Est	509 000	4	2 125 000	-4
France entière	5 996 000	-13	25 474 000	-3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

TYPE DE LOCAUX

L'évolution des autorisations est différente selon les secteurs d'activité. Ainsi, alors que les autorisations de construction d'entrepôts et des services publics au 1^{er} trimestre sont en hausse respectivement de +70 % et +42 %, les secteurs du commerce et de l'industrie enregistrent un fort repli, respectivement de -47 % et -40 %. Dans les autres secteurs, les autorisations varient de -12 % pour les commerces à +22 % pour les hébergements hôteliers.

Pour les locaux commencés, la progression des mises en chantier au 1^{er} trimestre (+4 %) est portée par la construction

d'entrepôts (+50 %), suivie des locaux industriels (+42 %) et des locaux de services publics (+39 %).

En cumul annuel, les autorisations de construction sont en recul de 7 %. Les locaux industriels et les exploitations agricoles ou forestières sont les plus touchés avec des baisses respectives de 40 % et 34 %. À l'inverse, les hébergements hôteliers et les locaux de services publics sont en forte progression, respectivement +61 % et +47 %.

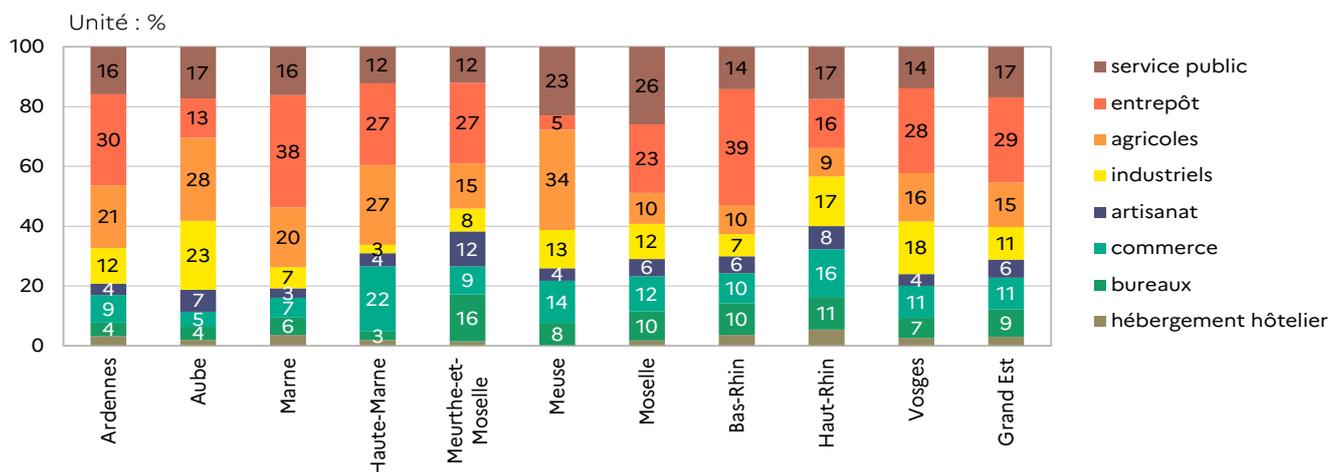
Pour les mises en chantier, ce sont principalement les reculs des surfaces agricoles (-15 %) et des entrepôts (-14 %) qui contribuent à la baisse du cumul annuel (-4 %) et ceci malgré une hausse conséquente des surfaces de services publics (+17 %) et des locaux industriels (+10 %).

Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	janvier - mars 2023			12 derniers mois (avril 22 à mars 23)		
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés	778 000	0	0	3 636 000	-7	3
Hébergement hôtelier	24 000	22	22	110 000	61	17
Bureaux	71 000	19	8	332 000	-16	16
Commerce	61 000	-47	-12	388 000	6	12
Artisanat	46 000	7	-2	218 000	22	-7
Industrie	105 000	-40	4	396 000	-40	8
Exploitation agricole ou forestière	111 000	-18	0	540 000	-34	-14
Entrepôt	232 000	70	-9	1 036 000	4	6
Service public ou d'intérêt collectif	127 000	42	17	616 000	47	6
Locaux commencés	509 000	4	-13	2 125 000	-4	-3
Hébergement hôtelier	11 000	-20	61	36 000	-40	20
Bureaux	47 000	-15	-3	212 000	-6	-7
Commerce	51 000	16	-6	242 000	8	14
Artisanat	29 000	30	-16	102 000	2	-7
Industrie	74 000	42	-18	320 000	10	-3
Exploitation agricole ou forestière	84 000	-47	-7	419 000	-15	-6
Entrepôt	143 000	50	-29	487 000	-14	-4
Service public ou d'intérêt collectif	70 000	39	-5	306 000	17	-6

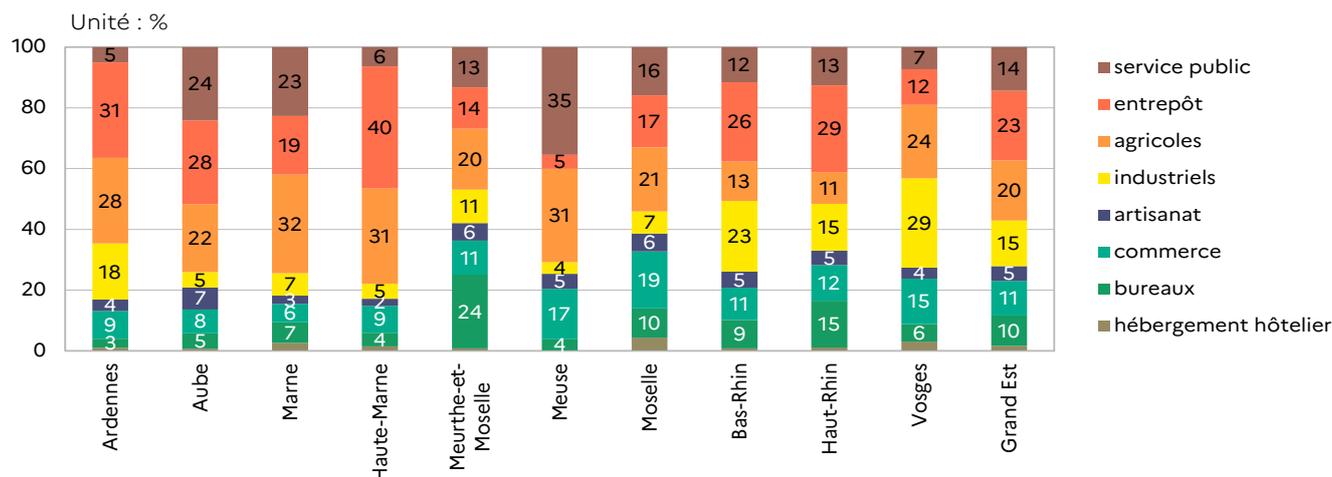
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte *comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, en date de prise en compte

Mohamed Mekki

Service connaissance et développement durable

MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.